

MVT/A/10/INF/1

Original : anglais

DATE : 7 mai 2025

**Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées**

**Assemblée**

**Dixième session (10e session ordinaire)**

**Genève, 8 – 17 juillet 2025**

Rapport du Consortium pour des livres accessibles

*Document d’information établi par le Secrétariat*

# Introduction

1. Le Consortium pour des livres accessibles (ABC) a été lancé au siège de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) en juin 2014. L’ABC est un partenariat public‑privé qui vise à mettre concrètement en œuvre les objectifs du Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (ci‑après dénommé “Traité de Marrakech”). L’ABC n’a pas de personnalité morale propre. Il s’agit d’une alliance de parties prenantes dirigée par l’OMPI. Le conseil consultatif du Consortium est chargé d’apporter des compétences techniques au Secrétariat de l’ABC et de favoriser la communication avec les parties prenantes.
2. L’ABC a pour but d’accroître le nombre de livres en format accessible et d’assurer leur distribution aux personnes qui, dans le monde entier, sont aveugles, malvoyantes, dyslexiques ou ont un handicap moteur compromettant leur aptitude à lire des textes imprimés (c’est‑à‑dire les “personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés”). Le présent Rapport sur le Consortium pour des livres accessibles est établi dans le cadre des assemblées des États membres de l’OMPI.

# Bicentenaire de l’écriture braille

1. L’ABC et ses partenaires ont célébré cette année le bicentenaire de l’invention du braille sur les réseaux sociaux. Il y a deux siècles, Louis Braille, un adolescent français, a inventé ce système innovant composé de six points saillants, révolutionnant ainsi la lecture pour les personnes aveugles. L’ABC est conscient que le braille est un facteur important de réussite scolaire et économique pour les personnes aveugles ou déficientes visuelles et est donc favorable à l’enseignement du braille et à la production de versions en braille et en braille électronique. S’il est important que les personnes aveugles ou déficientes visuelles puissent se tenir au courant des avancées techniques les plus récentes, cela ne devrait toutefois pas se faire au détriment de l’enseignement du braille.
2. L’ABC agit en faveur du braille dans le cadre de ses trois principaux axes d’activité :

* Service mondial d’échange de livres de l’ABC : ce catalogue mondial de livres répertorie plus d’un million d’exemplaires d’œuvres en format accessible pouvant faire l’objet d’échanges transfrontières dans le cadre du Traité de Marrakech. Ce catalogue compte plus de 100 000 titres en braille, y compris 11 000 partitions de musique en braille.
* Activités de formation ou d’assistance technique : l’ABC dispense des formations et fournit un financement à des organismes situés dans les pays en développement ou dans les pays les moins avancés (PMA) aux fins de la production de livres en braille en relief ou en braille électronique pouvant être lus à l’aide de plages braille.
* Publication accessible : l’ABC encourage les éditeurs à adopter des pratiques de production en format accessible “natif”, notamment la production de livres dans le format accessible EPUB3, afin que leurs publications puissent être lues par des personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle grâce à des technologies d’assistance, comme des plages braille.

1. L’année dernière, le Secrétariat de l’ABC et la Division de l’information et des médias de l’OMPI ont produit une [vidéo](https://www.youtube.com/watch?v=_-uqSlA4As8), en collaboration avec la Fédération des aveugles et amblyopes de France et l’Association Valentin Haüy, l’une des premières bibliothèques pour aveugles au monde. Cette vidéo montre l’importance du braille en France à l’heure actuelle.

# Activités du Consortium pour des livres accessibles

## Service mondial d’échange de livres de l’ABC

1. Le Service mondial d’échange de livres de l’ABC (ci‑après dénommé “service ABC”) est l’un des catalogues en ligne de livres en format accessible le plus diversifié au monde. Le service ABC donne aux bibliothèques pour aveugles, connues sous le nom d’entités autorisées, la possibilité de rechercher, de commander et d’échanger gratuitement des livres publiés dans des formats accessibles dans le monde entier. Cette plateforme, qui repose sur le principe de l’informatique en nuage, permet aux entités autorisées participantes de mutualiser leurs ressources en partageant les unes avec les autres leurs catalogues et leurs exemplaires d’œuvres en format accessible.
2. Le service ABC compte désormais 145 entités autorisées, dont plus de la moitié se situent dans des pays en développement ou des PMA. Voir l’annexe I pour la liste des entités autorisées ayant signé l’accord d’adhésion au service ABC. Le catalogue de l’ABC compte plus d’un million d’ouvrages en 80 langues, disponibles pour les échanges transfrontières pour les entités autorisées situées dans des pays ayant adhéré au Traité de Marrakech et ayant transposé les dispositions du traité dans leur législation nationale.
3. Les 10 langues les plus représentées dans le catalogue sont les suivantes :

* anglais (313 000 ouvrages)
* français (131 000 ouvrages)
* suédois (93 000 ouvrages)
* néerlandais (84 000 ouvrages)
* espagnol (74 000 ouvrages)
* japonais (68 000 ouvrages)
* danois (48 000 ouvrages)
* coréen (39 000 ouvrages)
* tchèque (33 000 ouvrages)
* allemand (25 000 ouvrages)

1. Du 1er janvier au 31 décembre 2024, les entités autorisées participantes ont mis un total de 225 000 exemplaires en format accessible du catalogue de l’ABC à la disposition des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. L’ABC a franchi une étape très importante cette année, avec un total cumulé de 1,1 million d’exemplaires en format accessible fournis aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés entre le lancement de l’ABC en juin 2014 et le 31 décembre 2024.
2. Si la principale application de l’ABC est un service d’échange entre bibliothèques (“l’application des entités autorisées”), l’ABC offre également une application pour bénéficiaires (officiellement connue sous le nom d’“application complémentaire”), mise gratuitement à la disposition des entités autorisées participantes. L’application pour bénéficiaires permet aux usagers des entités autorisées participantes situées dans des pays qui ont adhéré au Traité de Marrakech et qui ont transposé les dispositions du traité dans leur législation nationale de rechercher, et de télécharger immédiatement, des exemplaires d’œuvres en format accessible figurant dans son catalogue.

#### Activités futures concernant le service ABC

1. Grâce à une collaboration avec Dolphin Computer Access, un développeur britannique de logiciels d’accessibilité, le catalogue d’applications pour les bénéficiaires de l’ABC sera intégré à l’application Dolphin EasyReader. Cette intégration permettra aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés d’accéder à des exemplaires d’œuvres en format accessible sur leurs appareils préférés. Dolphin EasyReader est convivial et conçu pour aider les personnes à lire des livres numériques dans des formats accessibles. Disponible gratuitement sur iOS, Android et Windows (et moyennant un coût supplémentaire pour Macintosh dans une version Premium destinée au marché éducatif), EasyReader offre une expérience intuitive de recherche, de téléchargement et de lecture à partir du catalogue ABC, le tout dans une interface très accessible. L’application prend en charge la personnalisation de la taille du texte, des polices et des couleurs, offre une navigation et des signets faciles à utiliser, et est disponible en plusieurs langues. Elle est entièrement compatible avec les lecteurs d’écran et les plages braille.
2. Pour pouvoir accéder au service ABC dans Dolphin EasyReader, les trois conditions ci‑après devront être remplies :

* toute personne souhaitant rechercher des exemplaires d’œuvres en format accessible dans le catalogue de l’ABC et les télécharger dans EasyReader doit être reconnue en tant que personne bénéficiaire au sens du Traité de Marrakech par une entité autorisée ayant adhéré au service ABC; et
* l’entité autorisée doit se situer dans un pays ayant adhéré au Traité de Marrakech et ayant transposé les dispositions du traité dans sa législation nationale; et
* l’entité autorisée doit avoir entériné les conditions d’utilisation de l’ABC pour pouvoir proposer le catalogue d’applications pour bénéficiaires de l’ABC à ses bénéficiaires.

1. La recherche d’éventuels partenariats avec d’autres fournisseurs de logiciels et de plateformes d’accessibilité est actuellement en cours.
2. Le Secrétariat de l’ABC organisera une réunion du Conseil consultatif de l’ABC sur place, qui coïncidera avec la réunion du Conseil d’administration du Consortium DAISY. Ces deux réunions se tiendront au siège de l’OMPI du 11 au 13 novembre 2025. Le Consortium DAISY est un partenaire fondateur de l’ABC et bon nombre des entités autorisées participantes de l’ABC sont également membres du Consortium DAISY.
3. Une séance sous forme hybride sur le thème du service ABC est prévue avec les entités autorisées qui seront présentes à Genève pour les réunions du Conseil consultatif de l’ABC et du Conseil d’administration du Consortium DAISY. Cette séance permettra au Secrétariat de recueillir des commentaires constructifs auprès d’un large éventail d’entités autorisées participant activement au service ABC.

## Formation et assistance technique

1. Le modèle de formation et d’assistance technique de l’ABC vise à donner aux organisations des pays en développement et des PMA les moyens de produire et de mettre à disposition des supports pédagogiques dans les langues nationales à l’intention des élèves et étudiants des niveaux primaire, secondaire et universitaire qui ont des difficultés de lecture des textes imprimés. L’ABC s’efforce également de renforcer les capacités de ces organisations afin qu’elles puissent œuvrer efficacement et durablement en tant qu’entités autorisées au sens du Traité de Marrakech.
2. L’ABC fournit des formations sur les dernières techniques de production de livres accessibles sur une plateforme en ligne qui propose des séances interactives avec des formateurs experts. Une fois que les participants ont suivi le cours en ligne de l’ABC sur la production de livres accessibles pour les organisations non gouvernementales (ONG) ou le cours dans le domaine des STIM, disponibles dans le Centre de formation en ligne de l’Académie de l’OMPI, l’ABC fournit un financement à l’organisation partenaire afin que son personnel puisse utiliser les compétences récemment acquises pour produire des titres éducatifs dans des formats accessibles à l’intention des étudiants ayant des difficultés de lecture des textes imprimés.
3. Entre 2015 et 2025, l’ABC a mis en œuvre des projets de formation et d’assistance technique dans plus de 40 pays ou territoires. On trouvera à l’annexe du présent rapport la liste des projets de formation et d’assistance technique établis jusqu’à présent. Actuellement, 12 projets de formation et d’assistance technique sont en cours. L’ABC remercie les gouvernements de l’Australie (FIT AUS) et de la République de Corée (FIT ROK) qui ont contribué à des fonds fiduciaires pour divers partenaires de l’ABC, comme indiqué ci‑après :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Pays** | **ONG** | **Financement** |
| 1 | Bangladesh | Young Power in Social Action | FIT AUS |
| 2 | République dominicaine | *Asociación de Ciegos del Cibao de la República Dominicana* | OMPI |
| 3 | Indonésie | Fondation Mitra Netra | FIT AUS |
| 4 | Kazakhstan | Kazakh Society for the Blind | FIT ROK |
| 5 | Kenya | Kenya Institute for the Blind | FIT ROK |
| 6 | Mauritanie | *Association Nationale des Aveugles de Mauritanie* | OMPI |
| 7 | Mozambique | *Associação de Cegos e Amblíopes de Moçambique* | OMPI |
| 8 | Nigéria | Nigeria Association of the Blind | FIT ROK |
| 9 | Rwanda | Rwanda Union of the Blind | OMPI |
| 10 | Sénégal | *L’Institut National d’Éducation et de Formation des Jeunes Aveugles* | OMPI |
| 11 | Viet Nam | National Center for Special Education (Vietnam Institute of Educational Sciences, Ministry of Education and Training) | FIT AUS |
| 12 | Viet Nam | Viet Nam Blind Association | FIT AUS |

1. Outre les projets susmentionnés, à la fin du mois d’octobre 2024, la Division du droit d’auteur de l’OMPI et le Secrétariat de l’ABC ont coorganisé une conférence sur le “Droit à la lecture” à Sydney (Australie). La conférence a été animée par le NextSense Institute dans ses installations ultramodernes. Soutenu par le programme du fonds fiduciaire de l’Australie, cette manifestation de trois jours a réuni des représentants d’associations de personnes aveugles et handicapées et des autorités chargées de la propriété intellectuelle des Fidji, des Îles Cook, des Îles Marshall, des Îles Salomon, de Kiribati, de Papouasie‑Nouvelle‑Guinée, du Samoa, des Tonga et du Vanuatu. Sous la houlette de conférenciers experts, les participants ont abordé les défis liés à l’amélioration de la lecture pour les personnes dans les îles du Pacifique ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Les discussions ont souligné l’importance de collaborer au niveau local, d’adhérer au Traité de Marrakech et de transposer les dispositions du traité dans la législation nationale, ainsi que de tirer parti de ressources telles que le service ABC, le Conseil international pour l’éducation des personnes malvoyantes (ICEVI), le Consortium DAISY, la Round Table on Information Access for People with Print Disabilities, Vision Australia, VisAbility, Blind Low Vision New Zealand et Blind Citizens of New Zealand.
2. Le Secrétariat de l’ABC a également coorganisé une session interactive le 29 octobre 2024 à Lima (Pérou), en collaboration avec l’Unión Latinoamericana de Ciegos (ULAC), au cours de laquelle les organisations membres de l’ULAC au service des personnes aveugles ont discuté des problèmes et des défis rencontrés dans la production, la distribution et la lecture de livres accessibles en Amérique latine. Les participants ont convenu de plusieurs questions prioritaires, notamment la diffusion d’informations sur les livres accessibles disponibles en Amérique latine, l’amélioration des systèmes de distribution, la promotion de la mise à disposition d’appareils de lecture à bas prix, ainsi que le fait d’encourager les auteurs et les éditeurs à adopter des formats accessibles. Les participants ont convenu de lancer une feuille de route, sous la direction de l’ULAC, afin de sensibiliser à la mise en œuvre du Traité de Marrakech et d’améliorer les mécanismes permettant aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés d’obtenir du matériel de lecture dans la région.
3. La Section de la conception et de la mise en œuvre de solutions de l’OMPI et le Secrétariat de l’ABC ont mis à jour et lancé la plateforme de gestion de bibliothèques Access Infinity auprès de deux entités autorisées dans le cadre d’un projet pilote. L’OMPI a signé un accord avec la société indienne Tata Consulting Services (TCS) en 2023, afin de mettre l’application TCS Access Infinity à la disposition des entités autorisées dans les pays en développement et les PMA. Access Infinity est une plateforme qui permet la création et la gestion de collections de livres accessibles dans le pays d’une entité autorisée, notamment : a) la coordination d’un réseau national de bibliothèques; b) l’enregistrement et la certification des personnes bénéficiaires; c) le catalogage des titres; d) la gestion du téléchargement et de la distribution hors ligne des exemplaires en format accessible des œuvres. Les commentaires recueillis dans le cadre du projet pilote détermineront la manière dont la plateforme Access Infinity sera développée à l’avenir.

#### Activités futures concernant la formation et l’assistance technique

1. Compte tenu du succès de la conférence sous‑régionale sur le “Droit à la lecture” destinée aux personnes dans les îles du Pacifique ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, la Division du droit d’auteur de l’OMPI et le Secrétariat de l’ABC espèrent reproduire le programme “Droit à la lecture” dans deux autres régions. L’OMPI propose d’inviter à nouveau les offices de propriété intellectuelle et les bureaux du droit d’auteur, les associations pour les aveugles et les bibliothèques pour aveugles, ainsi que des experts à s’exprimer sur les questions pertinentes liées au Traité de Marrakech et à l’accès à la lecture.

## Édition accessible

1. L’ABC s’attache à promouvoir la production d’œuvres en format accessible “natif”, c’est‑à‑dire des livres qui peuvent être utilisés dès le départ par les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Plus précisément, l’ABC encourage tous les éditeurs :

* à utiliser les fonctionnalités en matière d’accessibilité offertes par la norme ouverte EPUB3 pour la production de publications numériques; et
* à inclure une description des fonctionnalités en matière d’accessibilité offertes par leurs produits dans les informations qu’ils fournissent aux distributeurs, aux détaillants et aux autres maillons de la chaîne d’approvisionnement.

1. L’ABC organise chaque année le *Prix international d’excellence en matière d’édition accessible* afin de récompenser les organisations reconnues pour leur clairvoyance et leur détermination, ainsi que pour leurs réalisations en matière de promotion de l’accessibilité des publications numériques aux personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés. Le nom des lauréats pour 2024 du Prix international d’excellence en matière d’édition accessible a été annoncé lors du Congrès de l’Union internationale des éditeurs qui s’est tenu à Guadalajara (Mexique) en décembre 2024. Les lauréats du Prix international d’excellence de l’ABC étaient :

* Gerbera Ediciones (Argentine), dans la catégorie “éditeur”; et
* Round Table on Information Access for People with Print Disabilities (Australie et Nouvelle‑Zélande), dans la catégorie “initiative”.

1. Les lauréats des précédentes éditions du Prix international d’excellence en matière d’édition accessible dans la catégorie “éditeur” sont *Bokförlaget Hegas AB* (2023), Kogan Page (2022), Taylor & Francis (2021), Macmillan Learning (2020), EDITORIAL 5 (2019), Hachette Livre (2018), SAGE Publishing (2017), Elsevier (2016) et Cambridge University Press (2015).
2. Les lauréats des précédentes éditions dans la catégorie “initiative” sont Chetana Charitable Trust (India, 2023), M. Ashoka Bandula Weerawardhana (Sri Lanka, 2022), le National Network for Equitable Library Service (Canada, 2021), la Fondation LIA (Italie, 2020), eKitabu (Kenya, 2019), le DAISY Forum of India (Inde, 2018), Tiflolexos (Argentine, 2017), Action on Disability Rights and Development (Népal, 2016) et Young Power in Social Action (Bangladesh, 2015).
3. Afin de promouvoir l’objectif concernant la production d’œuvres en format accessible “natif”, les éditeurs et associations d’éditeurs du monde entier sont invités à signer la Charte mondiale de l’édition en format accessible de l’ABC et ses huit ambitieux principes relatifs aux publications numériques en format accessible. Pour de plus amples informations concernant la Charte mondiale de l’édition en format accessible de l’ABC, veuillez consulter le [site Web de l’ABC et la liste des signataires de la charte](https://www.accessiblebooksconsortium.org/fr/web/abc/publishing/abc_charter_for_accessible_publishing_signatories).

#### Activités futures concernant l’édition en format accessible

1. Cette année, la cérémonie de remise du Prix international d’excellence en matière d’édition accessible de l’ABC se déroulera le 3 septembre 2025, durant le Sommet mondial de la cécité coorganisé par l’Union mondiale des aveugles, l’Organisation nationale des aveugles du Brésil et le Comité paralympique brésilien, à São Paulo (Brésil). [La date limite de dépôt des candidatures pour l’édition 2025 du Prix international d’excellence de l’ABC est fixée au lundi 14 juillet 2025](https://www.accessiblebooksconsortium.org/fr/web/abc/w/news/2025/accessible-books-consortium-international-excellence-award-call-for-nominations).
2. S’agissant de la [directive de l’Union européenne sur l’accessibilité](https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/policies/justice-and-fundamental-rights/disability/union-equality-strategy-rights-persons-disabilities-2021-2030/european-accessibility-act_en?prefLang=fr), l’ABC poursuit sa collaboration avec l’Union internationale des éditeurs afin de sensibiliser au maximum les éditeurs et les distributeurs à la nécessité de se conformer, à compter du 28 juin 2025, aux dispositions nationales respectives permettant la mise en œuvre des exigences en matière d’accessibilité prévues par la directive en ce qui concerne les publications numériques.

[Les annexes suivent]

# Annexe I : liste des 145 entités autorisées ayant signé l’accord relatif au service mondial d’échange de livres de l’ABC

Les entités autorisées signalées par un astérisque (\*) ont entériné les conditions d’utilisation de l’application complémentaire de l’ABC.

1. Antigua‑et‑Barbuda : Département des aveugles et des déficients visuels
2. \*Argentine : Asociación Civil Tiflonexos
3. Argentine : Biblioteca Argentina para Ciegos
4. Arménie : Bibliothèque nationale d’Arménie
5. Australie : The Queensland Braille Writing Association
6. Australie : VisAbility
7. Australie : Vision Australia
8. \*Autriche : Hörbücherei
9. Bangladesh : Young Power in Social Action
10. \*Belgique : Eqla
11. \*Belgique : Ligue Braille
12. \*Belgique : Luisterpuntbibliotheek
13. Belgique : La Lumière, Œuvre Royale pour Aveugles et Malvoyants
14. Bhoutan : The Muenselling Institute
15. Bolivie (État plurinational de) : Instituto Boliviano de la Ceguera
16. Bosnie‑Herzégovine : Bibliothèque centrale de Sarajevo Est
17. \*Brésil : Fundação Dorina Nowill para Cegos
18. \*Bulgarie : The National Library for the Blind “Louis Braille 1928”
19. \*Burkina Faso : Union Nationale Des Associations Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants
20. Canada : BC Libraries Cooperative 2009/Réseau national de services équitables de bibliothèque
21. \*Canada : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
22. \*Canada : Institut national canadien pour les aveugles
23. \*Canada : Centre d’accès équitable aux bibliothèques
24. Chili : Biblioteca Central para Ciegos
25. Chili : Fundación Chile, Música y Braille
26. Chine : China Braille Library
27. Chine : China Braille Press
28. Colombie : Instituto Nacional para Ciegos
29. Colombie : Universidad de Antioquia
30. \*Côte d’Ivoire : Association Nationale des Aveugles et Volontaires pour la Promotion des Aveugles de Côte d’Ivoire
31. \*Croatie : Bibliothèque croate pour les aveugles
32. Chypre : Pancyprian Organization of the Blind
33. République tchèque : Czech Blind United
34. Danemark : Bibliothèque nationale danoise pour les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés
35. \*République dominicaine : Asociación de Ciegos del Cibao de la República Dominicana
36. République dominicaine : Biblioteca Nacional Pedro Henríquez Ureña
37. République dominicaine : Fundación Francina Hungría
38. Équateur : Universidad Técnica de Ambato
39. Égypte : Bibliotheca Alexandrina
40. El Salvador : Asociación de Ciegos de El Salvador
41. \*Estonie : Bibliothèque estonienne pour les aveugles
42. Éthiopie : Ethiopian National Association for the Blind
43. Finlande : Celia Library
44. \*France : Accompagner promouvoir et intégrer les déficients visuels (auparavant connue sous le nom de Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes)
45. France : Association des donneurs de voix
46. \*France : Association Valentin Haüy
47. France : BrailleNet[[1]](#footnote-2)
48. Gambie : Gambia Organisation of the Visually Impaired
49. Allemagne : Centre allemand pour la lecture accessible (précédemment connu sous le nom de Bibliothèque centrale d’Allemagne pour les aveugles)
50. Ghana : Ghana Blind Union
51. \*Grèce : Hellenic Academic Libraries Link
52. Guatemala : Benemérito Comité Pro Ciegos y Sordos de Guatemala
53. Hongrie : Fédération hongroise des aveugles et des malvoyants
54. Islande : Bibliothèque sonore islandaise
55. \*Inde : DAISY Forum of India
56. Indonésie : Fondation Mitra Netra
57. Irak : Modern Education for Kurdistan
58. \*Irlande : Bibliothèque et médiathèque du Conseil national des aveugles
59. Israël : Bibliothèque centrale pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture
60. Jamaïque : Jamaican Society for the Blind
61. Japon : Association nationale des institutions de services d’information pour les déficients visuels
62. Japon : Bibliothèque nationale de la Diète
63. Jordanie : Conseil supérieur des droits des personnes handicapées
64. Kazakhstan : The Republican Library for the Blind and Visually Impaired Citizens
65. \*Kenya : Book Bunk Trust
66. Kenya : Kenya Institute for the Blind
67. Kirghizistan : Consortium des bibliothèques et de l’information
68. \*Lettonie : Bibliothèque lettone pour les aveugles
69. Lesotho : Lesotho National League of the Visually Impaired Persons
70. \*Lituanie : Bibliothèque lituanienne pour les aveugles
71. Luxembourg : Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung
72. Malawi : Malawi Union of the Blind
73. Malawi : Université du Malawi, Chancellor College
74. Malaisie : Malaysian Association for the Blind
75. Malaisie : St. Nicholas’ Home, Penang
76. Mali : Union Malienne des Aveugles
77. \*Malte : Bibliothèques de Malte
78. \*Mexique : Discapacitados Visuales I.A.P.
79. Mongolie : Service de bibliothèque en braille et d’accès numérique pour les aveugles de la bibliothèque publique d’Oulan‑Bator
80. Mongolie : Fédération nationale des aveugles de Mongolie
81. Maroc : Association Marocaine pour la Réadaptation des Déficients Visuels
82. Myanmar : Association nationale des aveugles du Myanmar
83. Népal : Action on Disability Rights and Development
84. \*Pays‑Bas (Royaume des) : Bibliotheekservice Passend Lezen
85. \*Pays‑Bas (Royaume des) : Dedicon
86. Nouvelle‑Zélande : Blind and Low Vision Education Network NZ
87. \*Nouvelle‑Zélande : Blind Low Vision NZ
88. Niger : Union Nationale des Aveugles du Niger
89. Nigéria : Nigeria Association of the Blind
90. Norvège : Bibliothèque norvégienne des livres sonores et en braille
91. Pakistan : The Pakistan Foundation Fighting Blindness
92. Palestine : Association palestinienne des déficients visuels
93. Paraguay : Poder Legislativo, Congreso de la Nación
94. Panama : Fundación pro Biblioteca Nacional
95. Pérou : Biblioteca Nacional Pérou
96. Philippines : Bibliothèque nationale des Philippines
97. Pologne : Bibliothèque centrale du travail et de la sécurité sociale
98. \*Portugal : Biblioteca Nacional de Portugal
99. Qatar : Bibliothèque nationale du Qatar
100. \*République de Corée : Bibliothèque nationale pour les personnes handicapées en République de Corée
101. République de Moldova : Centre national d’information et de réinsertion de l’Association des personnes aveugles de Moldova
102. \*Roumanie : Fundația Cartea Călătoare
103. Fédération de Russie : Bibliothèque de la République bachkire spécialisée pour les aveugles dite Bibliothèque Makarim Husainovich Tukhvatshin
104. Fédération de Russie : Bibliothèque nationale russe pour les aveugles
105. Fédération de Russie : Bibliothèque de Saint‑Pétersbourg pour les aveugles et les déficients visuels
106. Sainte‑Lucie : St. Lucia Blind Welfare Association
107. Saint‑Vincent‑et‑les Grenadines : The National Public Library of St. Vincent and the Grenadines
108. Sierra Leone : Centre de formation pour les aveugles et les déficients visuels
109. Singapour : Singapore Association of the Visually Handicapped
110. Slovaquie : Bibliothèque slovaque Matej Hrebenda pour les aveugles à Levoča
111. Afrique du Sud : Blind SA
112. Afrique du Sud : South African Library for the Blind
113. Espagne : Organización Nacional de Ciegos Españoles
114. \*Sri Lanka : DAISY Lanka Foundation
115. Suède : Swedish Agency for Accessible Media
116. \*Suisse : Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants
117. \*Suisse : Associazione ciechi e ipovedenti della Svizzera italiana
118. \*Suisse : Bibliothèque Sonore Romande
119. Suisse : Bibliothèque suisse pour les personnes aveugles, malvoyantes et empêchées de lire
120. Tadjikistan : Bibliothèque nationale du Tadjikistan
121. \*Thaïlande : Fondation chrétienne pour les aveugles en Thaïlande
122. \*Thaïlande : Bibliothèque nationale pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés, TAB Foundation
123. \*Trinité‑et‑Tobago : National Library and Information System Authority of Trinidad and Tobago
124. Tunisie : Association braille pour l’éducation et la culture
125. Tunisie : Loisirs et Cultures pour les Non et Mal‑voyants
126. Tunisie : Bibliothèque nationale tunisienne
127. Türkiye : Association of Visually Impaired in Education
128. Ouganda : Association nationale des aveugles de l’Ouganda
129. Ukraine : Bibliothèque centrale Ostrovskyi spécialisée pour les aveugles
130. \*Émirats arabes unis : Kalimat Foundation
131. Royaume‑Uni : Calibre Audio
132. Royaume‑Uni : Royal National Institute of Blind People
133. Royaume‑Uni : Seeing Ear LTD[[2]](#footnote-3)
134. \*Royaume‑Uni : Torch Trust for the Blind
135. République‑Unie de Tanzanie : Zanzibar National Association of the Blind
136. États‑Unis d’Amérique : American Printing House for the Blind
137. États‑Unis d’Amérique : Braille Institute of America
138. États‑Unis d’Amérique : Bibliothèque de l’État de Californie, Bibliothèque de livres sonores et en braille
139. États‑Unis d’Amérique : Jewish Braille Institute
140. \*États‑Unis d’Amérique : Bibliothèque du Congrès, Service pour les aveugles et les personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés de la bibliothèque nationale
141. États‑Unis d’Amérique : Spoken Word Ministries, Inc.
142. \*Uruguay : Fundación Braille de Uruguay
143. \*Viet Nam : Centre Sao Mai de formation professionnelle et d’assistance technologique pour les aveugles
144. Venezuela (République bolivarienne du) : Instituto Autónomo Bibloteca Nacional y de Servicios de Bibliotecas
145. Zimbabwe : Ligue nationale des aveugles du Zimbabwe

[L’annexe II suit]

# Annexe II : liste des projets de formation et d’assistance technique de l’ABC

1. Argentine : Asociación Civil Tiflonexos (FIT‑ROK)
2. Arménie : Bibliothèque nationale d’Arménie
3. Bangladesh : Young Power in Social Action (FIT‑AUS/FIT‑ROK)
4. Botswana : Botswana Association of the Blind and Partially Sighted (FIT‑ROK)
5. Botswana : Organisme chargé des questions relatives aux entreprises et à la propriété intellectuelle
6. Burkina Faso : Union Nationale des Associations Burkinabé pour la Promotion des Aveugles et Malvoyants
7. Cameroun : Association FOCUS
8. Colombie : Instituto Nacional para Ciegos
9. République dominicaine : Asociación de Ciegos del Cibao de la República Dominicana
10. Éthiopie : Ethiopian National Association for the Blind
11. Gambie : Gambia Organisation of the Visually Impaired
12. Ghana : Ghana Blind Union
13. Inde : Saksham (FIT‑ROK)
14. Indonésie : Mitra Netra Foundation (FIT‑AUS)
15. Kazakhstan : Kazakh Society of the Blind (FIT‑ROK)
16. Kenya : African Braille Centre
17. Kenya : Kenya Institute for the Blind (FIT‑ROK)
18. Kirghizistan : Consortium des bibliothèques et de l’information (FIT‑ROK)
19. Lesotho : Lesotho National League of the Visually Impaired Persons
20. Libéria : Office de la propriété intellectuelle du Libéria (FIT‑ROK)
21. Malawi : Malawi Union of the Blind
22. Mali : Union malienne des aveugles
23. Mauritanie : Association nationale des aveugles de Mauritanie
24. Mexique : Discapacitados Visuales I.A.P. (FIT‑ROK)
25. Mongolie : Innovation Development Center of the Blind (FIT‑AUS)
26. Maroc : Association Marocaine pour la Réadaptation des Déficients Visuels
27. Mozambique : Associação de Cegos e Amblíopes de Moçambique
28. Myanmar : Association nationale des aveugles du Myanmar
29. Népal : Action on Disability Rights and Development (FIT‑AUS)
30. Niger : Union Nationale des Aveugles du Niger
31. Nigéria : Nigeria Association of the Blind (FIT‑ROK)
32. Nigéria : Société de perception des droits de reproduction du Nigéria (FIT‑ROK)
33. Palestine : Association palestinienne des déficients visuels
34. Philippines : Resources for the Blind, Inc. (FIT‑ROK)
35. Rwanda : Rwanda Union of the Blind
36. Sénégal : Institut national d’éducation et de formation des jeunes aveugles (FIT‑ROK)
37. Sri Lanka : DAISY Lanka Foundation (FIT‑AUS/FIT‑ROK)
38. Trinité‑et‑Tobago : National Library and Information System Authority of Trinidad and Tobago (FIT‑ROK)
39. Tunisie : Loisirs et cultures pour les non et malvoyants (FIT‑UAE)
40. Ouganda : Lutino Adunu
41. Ouganda : Association nationale des aveugles de l’Ouganda
42. Émirats arabes unis : Kalimat Foundation for Children’s Empowerment
43. République‑Unie de Tanzanie : Tanzania League of the Blind
44. Uruguay : Fundación Braille del Uruguay (FIT‑ROK)
45. Uruguay : Unión Nacional de Ciegos del Uruguay
46. Ouzbékistan : Society for the Blind of Uzbekistan (FIT‑ROK)
47. Viet Nam : Centre Sao Mai de formation professionnelle et d’assistance technologique pour les aveugles (FIT‑AUS)
48. Zimbabwe : Ligue nationale des aveugles du Zimbabwe

[Fin de l’annexe II et du document]

1. A cessé ses activités en 2022. [↑](#footnote-ref-2)
2. A cessé ses activités en 2021. [↑](#footnote-ref-3)